


**Durée : Débutant**- 4 jours / 28 heures

Réf : RGKR60

Formation en présentiel – Groupe de 3 à 6 personnes



Délivrance du  
CACES®, conformément  
à la R 489

**Objectif**

Être capable de conduire un chariot automoteur en respectant les règles de sécurité et obtenir une attestation de compétences® en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur

**Public**

Toute personne appelée à conduire des engins de la(les) catégorie(s) concernée(s)

**Pré requis**

Maîtrise des consignes orales et écrites en français, présenter **les aptitudes médicales requises**

**Lieu Horaires**

Cf calendrier et tarif

**Contact****Laurent ELBEZ**

06 43 86 70 62

[lélbez@poleformation74.com](mailto:lélbez@poleformation74.com)**Éléments du Programme****THEORIQUE**

- Contexte règlementaire.
- Technologie des chariots automoteurs de manutention.
- Le métier : Rôles et responsabilités.
- Conditions de stabilité.
- Capacité de charge.
- Vérifications d'usage et entretien à l'occasion de la prise et la fin de poste.

**PRATIQUE**

- Opération de prise de poste.
- Circulation à vide ou en charge, maîtrise de la maniabilité des chariots.
- Prise et dépose de charge.
- Chargement et déchargement d'un camion.
- Stockage et déstockage dans un palettier.
- Circulation sur plan incliné.
- Manutention de différents types charges.
- Opération de fin de poste

**Modalités pédagogiques****Un formateur expérimenté et un testeur certifié.**

Vidéo projecteur, ordinateur et maquettes.

Manuel couleur remis à chaque stagiaire.

Un chariot élévateur frontal d'une capacité < ou = à 6000kg d'une hauteur de levée > à 4 mètres.

Un chariot élévateur automoteur à mât rétractable d'une hauteur de levée > à 6 mètres.

Une installation de rayonnages à palettes dont le dernier niveau est à plus de 6 m.

Une remorque ou simulation de remorque pour les exercices de chargement.

Un plan incliné.

Différentes charges susceptibles d'être utilisées pour la catégorie.

Formation accessible partiellement aux personnes en situation de handicap, consulter le référent AFPI.

**EVALUATION - VALIDATION**

Tests théoriques et pratiques CACES®, conformément au référentiel CNAMTS

Attestation de fin de formation

Evaluation satisfaction